

Matière: Histoire - Rubrique: Histoire contemporaine - Chapitre: La Shoah

Thème: Les génocides au XXème siècle

Auteur: Michel Laffitte - Classe: 1 ère / Terminale - N° de Fiche: 1

Titre: Le siècle des génocides



Observations du rédacteur

Ce cours s'adresse aux élèves des classes de Troisième de collège, de Première et de Terminale de lycée, leur programme d'histoire étant centré sur le XXème siècle.



Objectifs pédagogiques

-Savoir pourquoi et comment les massacres de masse ont pu se dérouler au XXème siècle à une échelle inédite, connaître les moyens mis en œuvre et l'ampleur du nombre des victimes.

-Comprendre les caractéristiques du génocide qui le distinguent du crime de guerre.

-Comprendre en quoi le XXème siècle, celui des camps de concentration et d'extermination, des massacres de masse, peut signifier une remise en cause des fondements optimistes de la philosophie des Lumières, liant le progrès et le bonheur.

• Objectifs cognitifs:

-Connaître les caractéristiques sociales, politiques et idéologiques qui peuvent servir de terreau aux génocides.

-Savoir analyser et comprendre le lien entre la guerre, la mobilisation de masse et la constitution, au moyen de l'idéologie, d'un ennemi imaginaire à détruire.



Pré-requis de l'élève

L'élève doit connaître:

- Les conflits hérités du XIXème siècle: Etats-nations et minorités nationales, colonisation et frontières léguées par le colonisateur.
- Les grands courants idéologiques: nationalismes, socialisme, libéralisme et les aspects multiformes du racisme et de l'antisémitisme liés au problème des nationalités.

- Les progrès technologiques qui inaugurent au XX^{ème} siècle les massacres à grande échelle qui ne sont pas tous des génocides, la Première Guerre mondiale opérant un tournant, premier conflit au cours duquel le nombre de tués au combat est supérieur à celui causé par des épidémies auparavant diffusées par les troupes en campagne. De la Grande Guerre, serait née une culture de la violence que l'historien anglais George Mosse décrit à travers le concept de "brutalisation" des comportements ou d'ensauvagement qui en ferait une des matrices des génocides. La Seconde Guerre mondiale se distingue de la première par la prédominance des civils parmi environ 55 millions de tués, victimes des fusillades de masse, des camps de concentration, des centres de mise à mort, des bombardements des agglomérations.
- Les grands conflits mondiaux qui sont le cadre de déploiement des génocides les plus dévastateurs.



Pré-requis de l'enseignant

L'enseignant doit connaître:

- La définition juridique du génocide et les origines de cette définition.
- Le contexte politique et social des génocides au XX^{ème} siècle.
- La concurrence victimaire qui fait de la qualification de génocide un enjeu politique.



Difficultés envisagées

Il n'existe pas de consensus entre les historiens pour désigner les génocides au XX^{ème} siècle. Certains refusent d'utiliser ce concept. Le génocide est, selon la formule de l'historien Maxime Steinberg, un "concept fatras" qui a pour effet de "laisser échapper l'objet d'histoire qu'il prétend dire". Il est difficile de "saisir" l'objet étudié, de le délimiter, de le définir en distinguant les diverses formes de massacres que sont les crimes de guerre et les génocides. D'autant qu'un massacre peut évoluer en situation génocidaire.

Il faut montrer en quoi le génocide ne se reconnaît pas à l'ampleur du massacre, mais à la volonté de ne laisser en vie aucun représentant du groupe ciblé devenu "peuple de trop sur terre".

Il faut éviter les énumérations chronologiques et tenter de réfléchir, en une méthode comparative, aux dénominateurs communs des processus génocidaires, tout en marquant ce qui les sépare.

Loin de toute approche niveleuse, il s'agit aussi de montrer en quoi la Shoah est un génocide sans précédent, par sa dimension internationale, industrielle, planifiée, liée à une idéologie millénariste dont l'antisémitisme rédempteur constitue le cœur. Je renvoie à ce sujet aux précédents cours portant sur l'antisémitisme nazi, sur le processus d'extermination des communautés juives entre 1941 et 1945, ainsi que sur les procès des auteurs de crimes contre l'humanité.



Bibliographie

- **PREPARATION DE COURS:**

Jacques SEMELIN, Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides, Seuil, 2005, 491 p.

Yves TERNON, Guerres et génocides au XXème siècle. Architectures de la violence de masse, Odile Jacob, 2007, 398 p.

Articles consultables en ligne: <http://www.massviolence.org/>: Originellement intitulée Encyclopédie électronique des massacres et génocides, cette *Encyclopedia of Mass violence*, électronique bilingue, a été lancée par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de l'Institut d'études politiques (IEP Sciences po Paris) et du CNRS, sous la direction de Jacques Sémelin, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

- **POUR ALLER PLUS LOIN:**

François BIZOT, *Le portail*, Gallimard, 2000, Réédition Folio, 2002, 439 p.

Jean-Pierre CHRETIEN, *L'Afrique des Grands-Lacs*, Champs Flammarion, 2003, 407 p.

Jean HATZFELD, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000

Jean-Paul KIMONYO, *Rwanda: un génocide populaire*, Karthala, 2008, 535 p.

Rafaël LEMKIN, *Qu'est-ce qu'un génocide?*, Editions du Rocher, 2008, 315 p.

"Ailleurs, hier, autrement: connaissance et reconnaissance du génocide des Arméniens", *Revue d'histoire de la Shoah*, n°177-178, janvier-août 2003, 636 p.

"Le génocide des Arméniens", *L'Histoire*, n° 341, avril 2009



Expressions clés

Barbarie: Défini par Rafael Lemkin comme la destruction préméditée des individus membres d'un groupe national, racial, religieux ou social, le mot préfigure sous sa plume celui de génocide.

Ethnocide: Mot apparu vers 1970, dérivé de "génocide" et désignant la destruction d'une civilisation propre à un groupe ethnique.

Génocide: Mot créé en anglais et simultanément en français en 1944 par le juriste américain d'origine juive polonaise Rafael Lemkin, à partir du terme grec *genos* ("naissance" ou "race") et du suffixe latin *cide* signifiant la mort. Il désigne la destruction méthodique d'un groupe ethnique. Jacques Sémelin le définit comme un processus particulier de la destruction des civils qui vise à l'éradication totale d'une collectivité, les critères de celle-ci étant définis par ceux-là mêmes qui entreprennent de l'anéantir. Il distingue cette finalité propre au génocide de celle de la soumission que visent les crimes de masse perpétrés en système communiste.

Grande catastrophe: Expression utilisée après 1915 par les groupes arméniens survivants pour désigner, avant l'apparition du mot génocide en 1944, le massacre de masse perpétré à leur encontre par les autorités de l'Empire ottoman.

Massacre: Au XI^{ème} siècle, "massacre" désigne le fait d'assommer les animaux de boucherie, puis la "mise à mort de beaucoup de gens" et, au XVI^{ème} siècle, le trophée de chasse. Forme d'action le plus souvent collective de destruction de non-combattants (définition de Jacques Sémelin), le "massacre" correspond au crime de guerre pratiqué depuis l'Antiquité.

Purification ethnique ou nettoyage ethnique: Expression popularisée par les médias au cours de la guerre en ex-Yougoslavie dans les années 1990, elle désigne, au nom du principe de l'"homogénéité ethnique", la déportation ou l'extermination d'une population jugée indésirable sur un territoire.

Totalitarisme: Forgé en 1923 par Giovanni Amendola, antifasciste italien, revendiqué en 1925 par Mussolini, l'adjectif "totalitaire" désigne un contrôle total de l'individu devenu la propriété de l'Etat. Selon la philosophe Hanna Arendt, seules l'Allemagne nazie et l'URSS auraient atteint des formes achevées de totalitarisme. Jacques Sémelin récuse l'assimilation des deux systèmes comme tous deux génocidaires et réserve cette imputation au nazisme.

Vandalisme: Inspiré du peuple d'origine scandinave des Vandales dont la réputation de pillage a été établie par des chroniqueurs chrétiens au cours de l'Antiquité, le vandalisme est la destruction des œuvres d'art et de culture exprimant le génie particulier de groupes humains et constituant leur patrimoine. C'est la définition proposée en 1933 par Rafael Lemkin, avant l'apparition du mot *ethnocide*.



Repères chronologiques

1904:

- Extermination du peuple des Hereros soulevés dans le Sud-ouest africain (Namibie) contre les colons allemands. Après la répression organisée par le général Lothar von Trotha contre 60 000 à 80 000 Hereros, moins de 16 000 ont survécu.

1915:

- 21 juin: ordre, émanant des autorités de l'Empire ottoman, de déportation de tous les Arméniens d'Anatolie orientale. Le nombre des victimes est évalué à près d'un million et demi.

1932:

- Staline déclenche une famine en Ukraine dont le bilan est évalué à 6 millions de victimes.

1941:

- Début du processus d'extermination de 6 millions de Juifs européens dans les jours qui suivent l'invasion allemande de l'URSS. La Shoah s'accompagne de l'extermination de près d'un demi-million de Tziganes.

1945:

- Début des procès de Nuremberg.

1948:

- 9 décembre: l'Assemblée générale de l'ONU approuve la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

1975:

- Avril: Prise du pouvoir des Khmers rouges de Pol Pot au Cambodge et début du processus d'extermination des citoyens, en priorité les "intellectuels". Le nombre total des victimes est évalué à 3 millions, soit 40 % de la population du Cambodge.

1991:

- Juillet: début des opérations de "purification ethnique" dans l'ex-Yougoslavie.

1993:

- 22 février: création par l'ONU d'un Tribunal pénal international (TPIY) pour l'ex-Yougoslavie.

1994:

- 6 avril: deux missiles sol-air abattent à 20h30 l'avion transportant les présidents rwandais et burundais au-dessus de l'aéroport de Kigali, capitale du Rwanda. Les Interahamwe, milice hutu, bouclent Kigali: les tueries éclatent à partir du lendemain matin dans tout le pays, à l'encontre des Tutsis et des Hutus modérés, selon un processus déjà planifié.
- Novembre: création par l'ONU du Tribunal pénal international (TPI) d'Arusha en Tanzanie, chargé de juger les auteurs du génocide au Rwanda.

1995:

- 13-15 juillet: le général Mladic, à la tête des forces bosno-serbes, massacre 8 000 musulmans à Srebrenica en Bosnie, à proximité d'un détachement de Casques bleus hollandais.

1998:

- Fondation par l'ONU de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye.

2001:

- 18 janvier: l'Assemblée nationale française reconnaît le génocide arménien de 1915.

2002:

- 12 février: Slobodan Milosevic comparaît devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye.



Déroulement précis du cours

LES GENOCIDES AU XXEME SIECLE

1. UNE DEFINITION JURIDIQUE PRECEDANT LA RECHERCHE HISTORIQUE

1. 1 RAFAEL LEMKIN, DU GENOCIDE ARMENIEN A LA SHOAH

Le mot "génocide" a été forgé en 1944 par le juriste américain Rafael Lemkin et apparaît en novembre 1944 dans son ouvrage *Axe's Rule in Occupied Europe*. D'origine juive polonaise, réfugié à Vilnius puis en Suède, Lemkin a émigré aux Etats-Unis en 1941 et enseigne le droit international à l'université de Durham en Caroline du Nord, puis à Yale. Sa réflexion inspire directement la préparation du procès de Nuremberg en 1945 et la Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide. Votée le 9 décembre 1948 à Paris par l'ONU, la veille de l'acceptation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, elle entre en vigueur en 1951. Lemkin n'en est pas seulement l'inspirateur, mais aussi le principal rédacteur. (Doc A) Le terme génocide, infraction désormais inscrite dans le vocabulaire juridique international, devient une catégorie du meurtre de masse, sans que les articles II et III de la convention en délimitent précisément le champ historique, les parts respectives de l'idéologie, des circonstances et des individus.

Si la réflexion juridique de Lemkin s'inscrit dans le contexte de la Shoah dont une partie de sa famille a été victime, elle se nourrit au départ du récit des massacres perpétrés par les autorités ottomanes contre leur minorité arménienne chrétienne en 1895 et surtout en 1915. Dans son autobiographie, il explique que son enfance a été marquée par la lecture de *Quo vadis?*, roman publié en feuilleton à partir de 1895 par Henryk Sienkiewicz dans la *Gazeta Polska* et qui assure à son auteur polonais le Prix Nobel de littérature en 1905. Lemkin a réfléchi aux liens possibles entre les massacres de chrétiens dans l'Empire romain et les pogroms en Russie. En 1921, lors du procès à Berlin de Soghomon Tehlirian, assassin de Talat Pacha, (Doc B) Lemkin, alors étudiant en linguistique à l'université de Lvov, en écrit un compte rendu dans un journal local. Il est troublé par un procès à l'issue duquel Tehlirian est acquitté sous prétexte de "folie temporaire", alors qu'il s'était désigné comme responsable de la conscience de l'humanité face à un auteur de crime de masse bénéficiant de l'impunité après s'être réfugié dans un autre pays. Les Arméniens désignent alors l'extermination de 1915 comme la "grande catastrophe". Lemkin abandonne les études de linguistique pour se consacrer au droit, devient procureur et, dès 1929, il réfléchit à une loi internationale qui sanctionnerait à la fois la "barbarie" et le "vandalisme" (voir les mots-clés). Lu en son absence à Madrid en 1933 lors de la cinquième conférence pour l'unification du droit international où le gouvernement polonais lui a interdit de se rendre, son projet de loi entraîne le départ, en guise de protestation, des représentants de l'Allemagne nazie.

1. 2 LA LOI NE PEUT EDICTER LA VERITE HISTORIQUE

Siècle des génocides ou âge des extrêmes, titre de l'ouvrage d'Eric Hobsbawm qui couvre les années 1914-1991, le XXème siècle est marqué par la destruction massive des populations civiles. Les études au sujet des génocides ont été développées dans plusieurs universités américaines sous le nom de *genocide studies*, en s'émancipant à la fois des enjeux moraux et politiques, ainsi que des usages normatifs du droit: au-delà

des 4 génocides reconnus par l'ONU (à l'encontre des Arméniens, des Juifs, des Tutsis et des musulmans de Bosnie), il s'agit de s'interroger sur les dynamiques de violence.

Sur le plan politique, le mot "génocide" est l'objet de toutes les instrumentalisation politiques, des surenchères identitaires et militantes, afin d'acquérir la figure de victime qui donne droit à des réparations morales ou financières. Par exemple, les Ukrainiens veulent faire reconnaître comme génocide la famine de 1932-1933 organisée par Staline. Le sujet demeure objet de débats entre historiens. Dans des circonstances dramatiques comme le conflit du Darfour au Soudan à partir de 2004, le mot "génocide" est un signal adressé à la communauté internationale, en premier lieu à l'ONU, pour que, liée à la convention de 1948, elle intervienne pour faire cesser le crime. Contre l'impunité de chefs d'Etat criminels, l'accusation de génocide vise à les déférer devant les instances pénales internationales, ainsi l'ancien dictateur chilien Pinochet, accusé en 1998 de génocide par le juge espagnol Baltazar Garzon, ou encore Saddam Hussein, pour le bombardement aux gaz chimiques de la ville kurde d'Halabja, le 16 mars 1988, jugé et exécuté en décembre 2006.

Sur le plan du droit, la loi française de 2001 reconnaissant le génocide des Arméniens en 1915 a posé problème à la communauté des historiens. Ainsi que l'écrit Jacques Sémelin, "non que ceux-ci se refusent à reconnaître la réalité du fait génocidaire, mais bien davantage parce qu'ils estiment intolérable que la Loi puisse ainsi qualifier l'Histoire, qu'elle édicte en quelque sorte LA vérité historique. Car c'est ouvrir toute grande la voie à une Histoire officielle, une Histoire dogmatique, aux antipodes du métier d'historien."

1. 3 LES RESSORTS DU PROCESSUS GENOCIDAIRE

Que peuvent avoir en commun l'Allemagne industrialisée des années 1930 et le Rwanda agricole et postcolonial des années 1990? Des imaginaires de guerres perdues, d'ennemis intérieurs irréductibles et sans cesse menaçants, sur fond de crise économique et sociale récurrente.

Un imaginaire de mort. Auteur d'une synthèse récente consacrée aux génocides, Jacques Sémelin propose une approche comparative des processus génocidaires, fondée sur la "psychopathologie collective". Empruntant à la psychanalyste Melanie Klein la description du comportement "paranoïde" de l'individu, il en décrit les étapes collectives au travers du processus de "décivilisation" à l'œuvre dans les sociétés: Le premier ressort des processus génocidaires est la transmutation d'une angoisse collective, par nature diffuse et insaisissable, en un sentiment de peur intense coagulé par la propagande sur un ennemi intérieur auquel une "figure" concrète est donnée. De cette dynamique, naît la haine, passion construite, désir de détruire cet "Autre" réputé malfaisant, afin d'atteindre une fantasmatique toute-puissance d'un "nous" triomphant. Avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, l'imagerie antisémite associant les Juifs au registre animal ou bactériologique circule en Europe. De même, l'imagerie menaçante du "Tutsi" diabolisé est véhiculée au Rwanda plusieurs mois avant le génocide par le périodique *Kangura* et la radio "des Mille collines" qui les assimilent à des cafards (*inyenzi*) et à des parasites, imaginaire raciste hérité directement de la colonisation (Doc C). Identifiés comme biologiquement étrangers, de "race" hamite, envahisseurs originaires d'Ethiopie, et non bantoue, la propagande les présente comme une menace pour la perpétuation du "peuple majoritaire" des Hutus. L'appel au génocide préventif rappelle les justifications nazies contre la "menace judéo-bolchevique" ou encore le travail de propagande déployée dès les années 1980 par les Serbes du Kosovo accusant les Albanais majoritaires de préparer contre eux un "génocide".

Le ciment de l'idéologie. Ce qui donne cohérence et crédibilité à l'imaginaire et l'emboîte au réel, c'est l'idéologie fondée sur des arguments à la fois rationnels et irrationnels, où se croisent mythes et réalités, qui peuvent servir de "tremplin au

massacre" (Sémelin). Ces rhétoriques se construisent autour de trois thématiques qui donnent forme aux figures de l'ennemi: l'identité, la pureté et la sécurité.

2. TOTALITARISMES ET GENOCIDES

2. 1 Les génocides de "race" De même que l'**identité** des Hutus se construit dès l'indépendance autour de mythes ethnocentriques, celle des Serbes s'édifie par un retour aux mythes de la Serbie éternelle dont la terre sacrée du Kosovo serait le berceau. Radovan Karadzic, dirigeant des Serbes de Bosnie, prétend incarner une permanence de l'"âme serbe", du "même sang éternel", en tant que réincarnation de son homonyme Vuke Karadzic, réformateur de la langue serbe au XVIII^{ème} siècle. Point commun de ces registres identitaires, la conception organique de la nation dans laquelle sont dissoutes les volontés individuelles. Liée à ce concept d'identité, s'opère, au nom de **la pureté**, une déshumanisation de l'autre perçu sur le registre bestial, renvoyant à l'étymologie du mot "massacre" (voir les mots-clés). Enfin, la rhétorique du complot justifie le génocide comme une réaction défensive, au nom de **la sécurité** du groupe.

2. 2 DES GENOCIDES DE CLASSES OU "GENOCIDES POLITIQUES"?

Lors de la querelle des historiens allemands en 1988, Ernst Nolte a posé comme équivalent le "génocide de classe" en URSS et le "génocide de race" que fut la Shoah. En présentant l'extermination des Juifs comme une réaction préventive des nazis à l'entreprise criminelle de Staline, Nolte en réduit le sens et la portée idéologique irréductible. En France, cette querelle a resurgi lors de la publication en 1997 du *Livre noir du communisme* dirigé par Stéphane Courtois qui, chiffres à l'appui, tente de démontrer la primauté du "génocide de classe" dans l'échelle de l'horreur. Ainsi, à l'instar du goulag, la Chine a mis en place un millier de camps de travail de grande taille, ainsi qu'une constellation de petits centres de détention où ont péri jusqu'au milieu des années 1980 environ 50 millions de personnes, goulag chinois que Harry Wu a nommé, dans un livre paru en 1996, le "Laogaï" qui se traduit par "Nulle part".

Entre 1975 et 1979, le "Kampuchéa démocratique" ou Cambodge communiste dominé par les Khmers rouges a organisé la destruction de tous les signes de la civilisation moderne occidentale en vidant les agglomérations, en premier lieu la capitale Phnom Penh, jetant des milliers de familles sur les routes, en vue de construire une nouvelle société rurale. Le pays s'est transformé en un immense camp de rééducation par le travail dont la mortalité endémique est causée par les exécutions sommaires, les marches forcées, la famine, tandis que dans leur vision raciste, les Khmers rouges entreprennent d'éliminer des groupes religieux minoritaires, comme les Chams musulmans. Le salut du "peuple nouveau" doit reposer sur la conversion individuelle à la doctrine communiste qui, aux yeux de François Bizot (Voir bibliographie) s'est greffée sur la structure religieuse héritée du bouddhisme khmer.

Pour Jacques Sémelin, on ne peut parler de "génocide de classe" à propos des régimes communistes, tant au sujet de Staline, organisateur des famines en Ukraine en 1932-1933 pour briser les résistances, que du régime de Pol Pot au Cambodge entre 1975 et 1979: le groupe-cible de ces massacres a des contours mouvants et imprécis. Rien de commun entre la recherche de pureté identitaire, moteur des génocides, et celle de la pureté politique dont le but est la rééducation, la soumission totale et, au besoin, la mise à mort: "Le regard de la pureté identitaire tend à se concentrer sur un ennemi unique, tel que "le Juif" ou "le Tutsi", tandis que celui de la pureté politique balaie le corps social à la recherche de ses supposés traîtres. La première vise à éradiquer l'ennemi perçu comme un Autre en trop, la seconde à soumettre la société en éliminant l'ennemi perçu comme suspect." Il reprend ainsi l'argument opposé par François Furet à Ernst Nolte: "Le génocide se distingue des autres figures du mal parce

qu'il vise des hommes, des femmes et des enfants du seul fait qu'ils sont nés tels, indépendamment de toutes considérations intelligibles tirées des luttes pour le pouvoir. La terreur antisémite a perdu tout rapport avec la sphère politique où elle a pris naissance." Ainsi, la violence nazie contre les Juifs n'est pas de même nature que la violence politique des communistes contre les "ennemis de la révolution". Il existe ainsi une différence considérable de dynamique de violence à l'œuvre au sein de chaque régime totalitaire et cette différence met à mal l'équation totalitarisme=génocide.

3 LES GUERRES, ACCELERATRICES DES PROCESSUS GENOCIDAIRES

3. 1 UN PRECEDENT COLONIAL: L'EXTERMINATION DES HEREROS EN 1904

Protectorat allemand depuis 1884, dirigé de 1885 à 1890 par Heinrich Göring, le père du dirigeant nazi, le Sud-ouest africain a été, en 1904, le théâtre du soulèvement du peuple herero dirigé par Samuel Maharero. Contrairement à l'information erronée répandue, parmi d'autres, à partir de 2005 par Serge Bildé dans son ouvrage *Noirs dans les camps nazis*, qui tente d'assimiler leur sort à celui des Juifs, la révolte des Hereros n'a pu être réprimée par Heinrich Göring qui a quitté ses fonctions en 1890. Aucun lien ne peut être établi entre le massacre des Hereros et la Shoah.

A la tête d'un corps expéditionnaire, le général Lothar von Trotha a, à partir d'octobre 1904, initié une stratégie génocidaire, ne laissant comme issue aux Hereros que la fuite dans le désert du Kalahari dont il fait empoisonner les points d'eau, avant de décréter que tout Herero trouvé dans les frontières allemandes, armé ou non, sera abattu. Plus des trois quarts des 60 000 à 80 000 Hereros périrent ainsi en quelques mois.

3. 2 LES GUERRES MONDIALES

-Les Arméniens en 1915. Le génocide des Arméniens de 1915 a été précédé par une série de massacres, à la suite de la rupture du pacte de protection ou "dhimmitude" qui assurait leur sécurité au sein de l'Empire ottoman et en faisaient jusque-là une "nation fidèle": les demandes de réforme formulées auprès des puissances européennes par les Arméniens, lors du congrès de Berlin de 1878, ne sont pas suivies d'effet et entraînent l'essor d'un mouvement révolutionnaire arménien, réprimé par le sultan Abdul Hamid en 1895 et 1896. Parvenus au pouvoir en 1913 par un coup d'Etat, les Jeunes Turcs ont eu pour but de turciser l'Anatolie contre les Bulgares et les Roums, Grecs orthodoxes, forcés à émigrer, tandis que la guerre aggrave la crainte d'une sécession de l'Arménie. Ministre de l'Intérieur, Mehmet Talat Pacha (Doc B) évalue en 1914 à 1, 5 million le nombre d'Arméniens dans l'Empire ottoman. Ils sont perçus comme une menace, notamment à partir de la déclaration de guerre de novembre 1914 qui s'accompagne d'une série de revers militaires turcs face aux armées du tsar Nicolas II. Après une série de désertions des Arméniens des troupes ottomanes, la décision de déporter les familles de "rebelles" est arrêtée en février 1915, suivie d'une déportation plus générale vers le désert de Mésopotamie, à la suite de l'insurrection arménienne de Van en avril. Le 21 juin 1915, Talat Pacha ordonne par un télégramme codé l'évacuation de tous les Arméniens par l'Organisation spéciale, milice fondée par le CUP, le comité Union et Progrès, parti jeune-turc.

-La Shoah à la lumière du génocide arménien. Par sa dimension internationale, la Shoah se distingue de tous les génocides et en particulier du génocide arménien cantonné au monde turc. Rien ne relie le génocide des Arméniens à la Shoah, même si Hitler, dans un discours du 22 août 1939 devant ses généraux ordonne l'exécution en masse des civils dans la Pologne que ses troupes s'apprêtent à envahir, en ajoutant: "Qui parle encore aujourd'hui de l'extermination des Arméniens? " Aucune référence à l'extermination des Juifs n'est raccordée à ce discours.

La Shoah se distingue par la volonté d'extermination totale mise en œuvre par les nazis. Même si l'invasion de l'URSS par Hitler, le 22 juin 1941, a des buts stratégiques d'isolement du Royaume-Uni, le conflit est d'emblée pensé comme une guerre idéologique totale au cours de laquelle les enfants juifs, dès la fin juillet 1941, comptent parmi les victimes indistinctes des groupes mobiles SS de tuerie épaulés par l'armée régulière. A l'inverse de la Shoah, les survivants du génocide arménien ont été avant tout des enfants, souvent en bas âge, élevés dans des orphelinats de l'Empire ottoman. Enfin, des communautés entières d'Arméniens ont été sciemment épargnées: Sur ordre du gouvernement turc, comme les résidents de Constantinople. A la demande expresse d'un général allemand, comme les Arméniens de Smyrne sauvés par Liman von Sanders. A l'initiative d'un dirigeant jeune-turc, comme les Arméniens des camps du sud de la Syrie et de la Palestine, épargnés par Djemal Pacha. Enfin, des promesses de survie par la conversion à l'Islam, même si elles ont été rarement suivies d'effet, distinguent le génocide des Arméniens de la mise à mort sans aucune alternative possible des Juifs d'Europe par les nazis.

3. 3 LA "PURIFICATION ETHNIQUE" DANS L'EX-YOUGOSLAVIE

En 1991, l'éclatement de l'URSS, suivi de celui de la Yougoslavie déclenchent une guerre de "purification ethnique" dans des Etats où vivaient imbriqués, au sein de la fédération yougoslave, des populations d'origines différentes. Le 25 juin 1991, les déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie déclenchent la crise finale de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Dès le mois suivant, l'émigration forcée de la moitié des 100 000 Serbes de Croatie marque les débuts de la guerre totale contre une population menacée de "mémoricide", expression de Mirko Grmek qui désigne la volonté de se débarrasser des populations jugées indésirables sur le territoire à "purifier", mais aussi d'anéantir tout souvenir qui rappelle leur présence, comme les écoles et les édifices religieux. L'expression "purification ethnique" est diffusée par les médias. Jacques Sémelin distingue la purification ethnique du génocide quant au sort final réservé aux victimes: "dans le cas du nettoyage ethnique, si les individus sont en partie massacrés, il est laissé à d'autres la possibilité de s'enfuir. En revanche, dans le cas du génocide, toutes les portes de sortie sont fermées." Un seuil qualitatif est franchi dans la dynamique spécifique de violence entre le "purifier et chasser" du nettoyage ethnique et le paradigme génocidaire du "purifier et détruire".

De 1991 à 1999, la guerre en ex-Yougoslavie cause environ 250 000 morts, civils pour la plupart. Du 24 août au 17 octobre 1991, le siège de la ville croate de Vukovar par l'armée serbe du président Milosevic se termine par le massacre de plusieurs centaines de malades de l'hôpital par la milice des Tigres d'Arkan. La guerre déclenchée en Bosnie depuis l'indépendance d'octobre 1991 jusqu'au massacre de Srebrenica en 1995 (voir chronologie) est de loin la plus meurtrière: 200 000 tués. En juillet 1992, le journaliste américain Roy Gutman a révélé l'existence d'une centaine de "camps de la mort" édifiés par les Serbes, des massacres et des viols systématiques de musulmans dans les régions de Split et de Tuzla. Le génocide fait partie des motifs d'inculpation du président serbe Slobodan Milosevic, déféré en 2002 devant le Tribunal pénal international de La Haye. (Voir chronologie)

4. DES CRIMES DE MASSE PLANIFIES: ANALOGIES ENTRE LE GENOCIDE AU RWANDA ET LA SHOAH

4. 1 Un crime prémédité. En octobre 2000, Jean Kambanda, ancien Premier ministre du Rwanda, est condamné à la prison à vie par le Tribunal pénal international (TPI) d'Arusha pour sa responsabilité dans l'assassinat de 800 000 Tutsis et opposant hutus en 1994. Déclenché à la suite des attentats du 6 avril 1994 (voir chronologie), le processus génocidaire a été planifié au cours des mois précédents et donc prémédité,

ce qui caractérise la définition du génocide au regard du droit international. L'attentat du 6 avril en est le déclencheur, non la cause.

4. 2 Un appareil d'Etat moderne. Le génocide est déclenché par un appareil d'Etat en place depuis 1992, constitué d'une élite moderne, l'Akazu ou "petite maison", premier cercle du pouvoir autour du président Habyarimana parvenu au pouvoir en 1973 par un coup d'Etat et soutenu par la France. Selon Joël Kotek (*L'Histoire*, n°267, juillet/août 2002), le génocide fut "la conséquence du choix délibéré d'un régime aux abois d'inciter à la haine et à la crainte pour se maintenir au pouvoir" contre le Front patriotique rwandais d'opposition (FPR) constitué de descendants des Tutsis massacrés en 1959, basé en Ouganda et menaçant depuis 1990 les régions du Nord-Est. C'est dans ce contexte que l'Akazu a lancé en mai 1990 le périodique *Kangura* et, en avril 1993, la radio "libre" des Mille collines dont le président Habyarimana était l'actionnaire majoritaire, portant les mots d'ordre racistes aux confins du pays où des postes de radio sont distribués. Surnommée la "radio qui tue", elle fut la voix du génocide.

4. 3 Des méthodes planifiées. Début 1992 les milices *Interahamwe*, "ceux qui combattent ensemble", sont créées, armées et entraînées par les FAR, forces armées rwandaises, ainsi que par des officiers français du DAMI, Détachement d'assistance militaire présent au Rwanda à partir d'octobre 1990, pour stopper une offensive du FPR tutsi contre la capitale, avant de se retirer fin 1993. En octobre 1992, le gouvernement rwandais achète 20 000 fusils et autant de grenades à main et, en mars 1994, ses milices se procurent 50 000 machettes auprès de l'entreprise anglaise Chillington implantée au Kenya. Moins d'un mois plus tard, le génocide est déclenché simultanément, par des directives radiodiffusées, dans plusieurs agglomérations du Rwanda: en une première étape, les responsables des agglomérations ordonnent à la population de constituer des patrouilles et d'ériger des barrières pour intercepter les Tutsis. En une seconde étape, les écoles, dispensaires, églises se muent en souricières puis en abattoirs. 800 000 hommes, femmes et enfants sont ainsi tués en trois mois, majoritairement à coups de gourdins et de machettes, sur place et non en des lieux spécialisés comme lors de l'extermination des Juifs.

4. 4 La mise à mort des enfants. Le génocide est décentralisé, placé sous l'autorité d'une hiérarchie décisionnelle de préfets, sous-préfets et bourgmestres. Il implique près de 200 000 participants, hommes, femmes et même enfants, encadrés par des médecins, des directeurs d'école, des prêtres, dans un pays catholique à 92 %. Comparable à la Shoah, la volonté d'exterminer les enfants est une des leçons tirées des massacres de 1959 auxquels avaient échappé les plus jeunes des Tutsis, après l'avènement de Kigeli V et du Parti pour l'Emancipation des Hutus. De même, le repérage physique étant impossible, la carte d'identité instituée par les Belges depuis 1933 rend les Tutsis administrativement repérables, comme lors de la Shoah, quand les listes et fichiers des recensements furent une des conditions du massacre à grande échelle.

4. 5 Un langage codé, première étape du négationnisme. Euphémismes et langage codé sont les premiers outils de la dissimulation du crime, à l'image de la langue du III^{ème} Reich qui utilise les termes "Solution finale" en 1941 et 1942, "opération Reinhard" en 1942 ou "Fête des moissons" en 1943 pour désigner la mise à mort des Juifs d'Europe. En Turquie, la négation du génocide des Arméniens est prise en charge par l'Etat. Au Rwanda, le déni est également organisé dans les mois qui précèdent le crime. Dès le 22 novembre 1992, un an et demi avant le déclenchement du génocide, Léon Mugesera, cadre du MRND (Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie), a appelé au massacre des Tutsis "*inyenzi*" et à leur renvoi en Ethiopie "par voyage express via la rivière Nyabarongo". L'extermination est désignée sous le terme *umuganda*, c'est-à-dire les travaux agricoles collectifs comme le

désherbage, tandis que massacrer les enfants revient à "arracher les herbes jusqu'à la racine".

4. 6 L'INDIFFERENCE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES.

Les historiens ont mis l'accent sur le silence des institutions internationales à l'époque de la Shoah, en particulier celui du Vatican, et le refus de faire des installations d'exterminations une cible prioritaire. En 1992, la Forpronu, forces armées pour le maintien de la paix envoyée par l'ONU en Bosnie, n'a pas reçu le mandat explicite de protection des populations civiles et le massacre de Srebrenica en juillet 1995 (Voir chronologie) se déroule sans intervention des Casques bleus placés sous commandement français. C'est l'explosion d'un obus de mortier sur le marché de Sarajevo le 5 février 1994 qui entraîne la première implication armée de l'OTAN en Europe, et non plus seulement de l'ONU, conduisant aux frappes américaines sur les positions serbes. En 1994, les Etats sont demeurés sur la même réserve au cours des trois mois qu'a duré le génocide au Rwanda. A la différence de la Shoah, les images de ces deux génocides se déroulent quasiment en direct, couverts par les chaînes de télévision.

Dès le 7 avril 1994, le Premier ministre Agathe Uwilingiyimana, Hutu modérée, dépositaire des pouvoirs du président Habyarimana assassiné la veille, est tuée par la garde présidentielle du colonel Bagosora, avant d'avoir pu appeler la population au calme. Dix casques bleus belges qui tentaient de la protéger sont assassinés également. En réaction, le 21 avril, l'ONU vote une résolution, préconisée par la Belgique, réduisant son unité de maintien de la paix de 2 500 casques bleus à 270. La MINUAR, Mission des Nations-Unies pour le Rwanda, avait été établie depuis le 5 octobre 1993 par la résolution 872 du conseil de sécurité de l'ONU. Elle a servi de prétexte au retrait français. Fin juin 1994, le retour de l'armée française sous le nom d'opération "Turquoise" autorisée par l'ONU a lieu quand le génocide est accompli. Les Etats-Unis, traumatisés par leur expédition en Somalie où 19 de leurs soldats ont été tués en octobre 1993, refusent d'intervenir. Commandant la MINUAR, le général canadien Roméo Dallaire aurait pu prévenir le génocide avec 5 000 casques bleus qu'il a réclamés en vain, ainsi que l'ont démontré en 1998 plusieurs études émanant des universités américaines et du Pentagone.

C'est finalement la victoire du FPR tutsi qui a mis fin au génocide. Il s'achève en juillet 1994 par la fuite des criminels, entraînant deux millions et demi de Rwandais dans leur exil en Tanzanie et au Zaïre. La peur des représailles soude une communauté entière. La "perversion de l'aide humanitaire" en faveur des bourreaux massés dans les camps de réfugiés en proie au choléra (carte Doc C) est dénoncée par la revue *Les Temps modernes* en juillet-août 1995. Un "génocide larvé" s'y perpétue à l'encontre des Tutsis entraînés parmi les masses en exil, selon un rapport de Médecins sans frontières de novembre 1994.



Repères culturels

(indiquez ici des lieux possibles de visite, musée, quartier, monument, en rapport avec le sujet)

Exemple du génocide arménien: Source d'images d'archive, notamment celles du médecin allemand Armin Wegner, et de témoignages, un site multilingue lancé en 2001 est consacré au génocide des Arméniens: http://www.theforgotten.org/site/intro_fre.html

Il permet de préparer une visite du Mémorial Lyonnais du génocide arménien, inauguré en 2006: <http://memohaylyon.free.fr/site/index.php?Presentation>